

référence : IA00003274

Aire d'étude : Callac  
Auteur(s) : maître d'oeuvre inconnu  
Cadastre : 1968 B1 498  
Commune : Callac  
Coord. Lambert : 0175600 ; 1096760  
Copyright : © Inventaire général, 1968  
Couverture : toit à longs pans ; pignon couvert  
Date bordereau : 1974  
Date d'enquête : 1968  
Date mise à jour : 1993/10/14  
Date Mistral : 1987 AVANT  
Date protection : édifice non protégé MH  
Dénomination : manoir  
Département : 22  
Dossier : individuel  
Élévation : élévation à travées  
Escaliers : escalier hors-oeuvre ; escalier en vis sans jour  
Etages : 1 étage carré  
Etude : inventaire fondamental  
Implantation : isolé  
INSEE : 22025  
Lieu-dit : Isle (I')  
Localisation : Bretagne ; 22 ; Callac  
Microfiche : MICROFICHE (8/13 B10) ; MICROFICHE (3/13 E8) ; MICROFICHE (1/1 A6)  
Microfiche Cemap : 0220020102101 ; 0220012105081 ; 0220042301061  
Murs gros-oeuvre : granite ; grès ; schiste ; appareil mixte  
Parties : grange  
REFERENCE : IA00003274  
Région : Bretagne  
sauvegarde Ref. : 00003274  
Siècle : 17e siècle  
Siècle bis : 17e s.  
Statut propriété : propriété privée  
Titre courant : Manoir  
Toiture matériau : ardoise  
Zone Lambert : Lambert1

22 ..... n° département ..... CALLAC ..... commune .....  
ISLE (L') ..... lieu-dit ..... adresse ..... 0419  
GUINGAMP ..... arrondissement ..... CALLAC ..... canton .....  
édifice ou ensemble contenant .....  
dénomination et titre de l'oeuvre ..... MANOIR .....  
..... 1A 3274

Coordonnées. LAMBERT1 X = 17560 Y = 09676

Cadastre année : section : parcelle :  
année : 1968 section : B1 parcelle : 498

Propriété : PRIVEE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1968 par

**SITUATION:** ISOLE

**PARTIES CONSTITUANTES:** GRANGE

**MATIERIAUX:** 1) GROS OEUVRE: GRANITE, GRES, SCHISTE, APPAREIL MIXTE 2)  
COUVERTURE: ARDOISE

**STRUCTURE:** 1. ETAGE CARRE

**ELEVATION:** ELEVATION A TRAVEES

**COUVERTURE:** TOIT A LONGS PANS, PIGNON COUVERT

**ESCALIERS:** ESCALIER HORS OEUVRE, ESCALIER EN VIS SANS JOUR

**HISTORIQUE ET CONCLUSIONS:** 17E SIECLE

---

I - HISTORIQUE

1 - EDIFICE (S) ANTERIEUR (S)

./.

2 - CONTEXTE HISTORIQUE

./.

3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

./.

4 - DEGRADATIONS - RESTAURATIONS - RECONSTRUCTIONS - CHANGEMENTS  
D'AFFECTATION

./.

II - DESCRIPTION

1 - SITUATION

Le manoir est situé au Sud-Est du hameau de l'Isle, à environ 50 m, au flanc d'une colline orientée à l'Est-Sud-Est ; le manoir, dont

---

la façade est orientée au Sud, est construit dans le sens de la pente.

Petit bois au Sud et à l'Est du terrain.

## 2 - MATERIAUX ET LEUR MISE EN OEUVRE

Sur toutes les faces, petit appareil irrégulier de moëllons de schiste et de grès.

Chainages et encadrements des ouvertures en granit.

## 3 - PARTI GENERAL - PLAN - COUPES

### Parti Général

Bâtiment à étage, de plan rectangulaire allongé, à tourelle d'escalier en hors oeuvre sur la face postérieure.

### Plan

(Cf. Relevé graphique)

Un mur de refend divise le bâtiment en deux parties, elles-mêmes divisées par des cloisons. Les parties Est et Ouest communiquent par une porte ouverte à l'extrémité Nord du mur de refend. Trois portes s'ouvrent sur l'extérieur en façade Sud, une en façade Nord.

La tourelle d'escalier de plan semi-circulaire est construite au droit du mur de refend ; on y accède de l'intérieur par une porte ouverte du côté Est du refend.

A l'étage les parties Est et Ouest ne sont pas divisées et ne communiquent pas entre elles. L'escalier accède à la seule partie Est ; on accède à la partie Ouest par une porte cochère ouverte au pignon, de plain pied.

### Coupes

#### Coupe transversale

Sur la partie Est : trois niveaux : rez-de-chaussée, étage et combles à surcroît.

Sur la partie Ouest : deux niveaux : rez-de-chaussée et comble, un troisième niveau en sous-sol étant ménagé dans cette partie.

#### Coupe longitudinale

(Cf. Relevé Graphique)

Du fait de la forte dénivellation, le rez-de-chaussée de la partie Ouest correspond au niveau de l'étage de la partie Est.

Les cheminées du manoir sont portées par le mur de refend, face Est.

#### 4 - ELEVATIONS EXTERIEURES

##### Façade Sud

(Cf. Photo n° 1).

La disposition des ouvertures est irrégulière, sur deux niveaux, principalement sur la partie Est.

Une travée d'ouvertures rectangulaires à l'Est, superposées : une porte et une fenêtre.

Une porte en arc brisé, chanfreinée.

Une large fenêtre récente surmontée d'une petite fenêtre chanfreinée, à linteau monolithe surmonté d'un arc de décharge grossier.

Une porte récente s'ouvre à l'Ouest du mur de refend.

##### Façade Nord

(Cf. Photo n° 2).

La partie Est est ouverte d'une porte surmontée d'une petite fenêtre chanfreinée ; près de l'angle Nord-Est une porte a été murée.

Une petite ouverture donne jour à la tourelle.

La partie Ouest est aveugle.

Face Est

Mur-pignon ouvert d'une petite fenêtre à l'étage.

Face Ouest

(Cf. Photo n° 3).

Mur-pignon ouvert d'une porte charretière.

5 - COMBLES ET COUVERTURESToit

Toit à deux versants continus et symétriques, couverts en ardoise. Une souche de cheminée sur le mur de refend.

La tourelle d'escalier est couverte d'une petite toiture à deux versants et croupe polygonale.

CharpentePartie Est :

Cinq fermes : arbalétriers et entrant retroussé, une panne faîtière et trois cours de pannes latérales sur échantignolles.

Partie Ouest :

Cinq fermes : arbalétriers , entrant retroussé et poinçon moissant à goussets, une panne faitière et trois cours de pannes latérales.

6 - DISTRIBUTION INTERIEURE

A) Bâtiment Est

Rez-de-chaussée

Pièce d'habitation

- sol en ciment, plafond à poutres transversales portant directement le plancher de l'étage.

- Mur Sud percé d'une porte et d'une fenêtre rectangulaires ébrasés à linteau de bois.

- Mur Est nu.

- Angle Nord-Est. cloison oblique percée d'une porte rectangulaire ouvrant sur un petit vestibule d'angle.

- Mur Nord : la porte donnant sur l'escalier est en plein cintre à deux claveaux, chanfreinée.

Mur Ouest : cheminée axiale affleurée très remaniée, le linteau a disparu, les consoles sont en quart de rond. Au Nord de la cheminée,

porte identique à celle de la tour d'escalier. Au Sud de la cheminée, niche rectangulaire chanfreinée.

Etable :

Mur Sud percé d'une porte rectangulaire. Mur Est aveugle. Dans le mur Nord, trace d'une porte rectangulaire à linteau de bois, murée. Mur Ouest percé au Nord d'une porte sur le petit vestibule.

Etage

Sol en planches. Plafond : poutres portant directement le plancher des combles.

Mur Sud percé de deux petites fenêtres ébrasées, l'une jusqu'au sol, l'autre pas.

Mur Est aveugle.

Mur Nord percé d'une fenêtre rectangulaire ébrasée, et d'une porte rectangulaire sur la cage d'escalier.

Contre le mur Ouest est adossée une cheminée axiale (Cf. Sous-dossier).

B) Bâtiment Ouest

Pièce en sous-sol.

Sol en terre battue ; plafond moderne.

Mur Sud percé d'une porte rectangulaire précédée de trois marches. Mur Est percé d'une porte plein cintre donnant sur le logis, précédée de l'épaisseur du mur.

Mur Nord et Ouest aveugles.

#### Etage

Mur Nord et Sud percés d'une petite niche rectangulaire à linteau de bois. Mur Sud : une ouverture bouchée. Mur Est aveugle. Mur Ouest percé d'une porte charretière.

Charpente apparente.

#### C) Cage d'escalier

(Cf. Photo n° 4)

Cage d'escalier de plan circulaire.

Escalier en vis à marches monoxyles de 15 cm de haut et 135 cm de large, rayonnantes, à noyau central de bois.

Escalier à deux révolutions, une entre chaque niveau, entre le rez-de-chaussée et l'étage : 13 marches, entre l'étage et le comble : 10 marches.

Palier à l'étage et au niveau du comble.

Palier à l'étage et au niveau du comble.

La porte du rez-de-chaussée est de même forme que du côté de la pièce d'habitation.

La porte de l'étage est rectangulaire, à linteau de bois et piedsroits chanfreinés à ressaut. La porte du comble est rectangulaire.

Eclairage par une petite ouverture aspectée au Nord Ouest.

### III - NOTE DE SYNTHÈSE

L'épaisseur du mur de refend, le léger décrochage dans l'appareil du mur Sud laissent à penser que la partie Ouest a été ajoutée au manoir primitif qui avait donc un plan rectangulaire à tourelle d'angle et trois niveaux d'une pièce chacun.

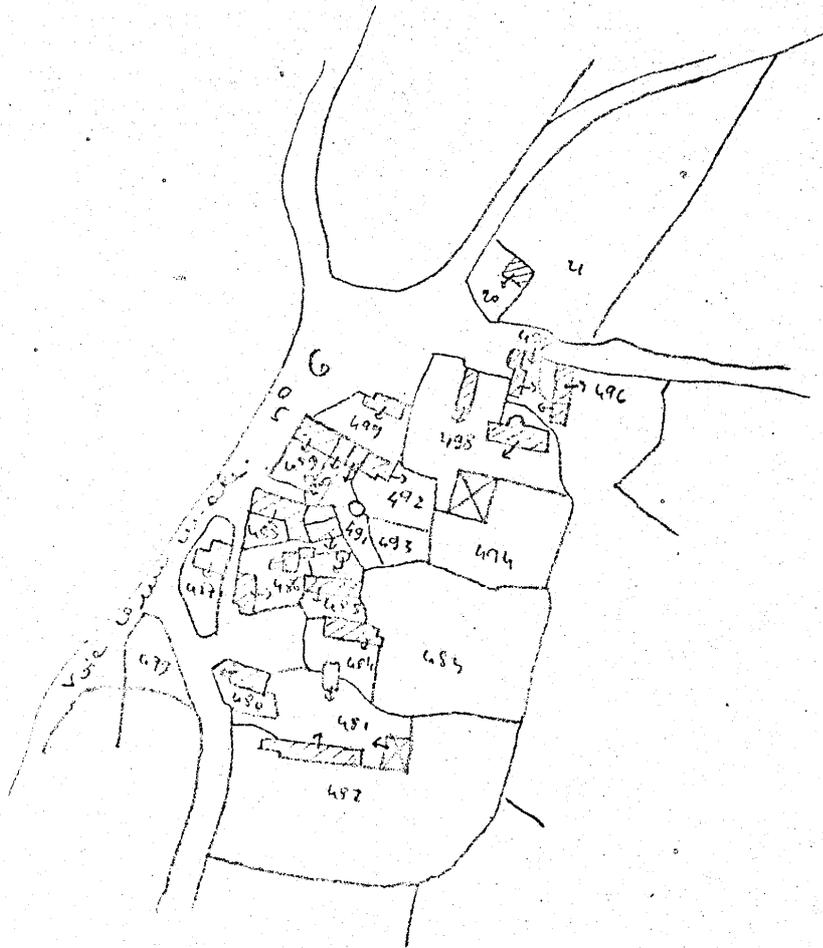
Manoir de construction très frustre, à rapprocher des maisons paysannes de la région. Datation : XVIIe siècle.

TABLE DES DOCUMENTS GRAPHIQUES

- 1) Plan
- 2) Coupe longitudinale

L'Isle

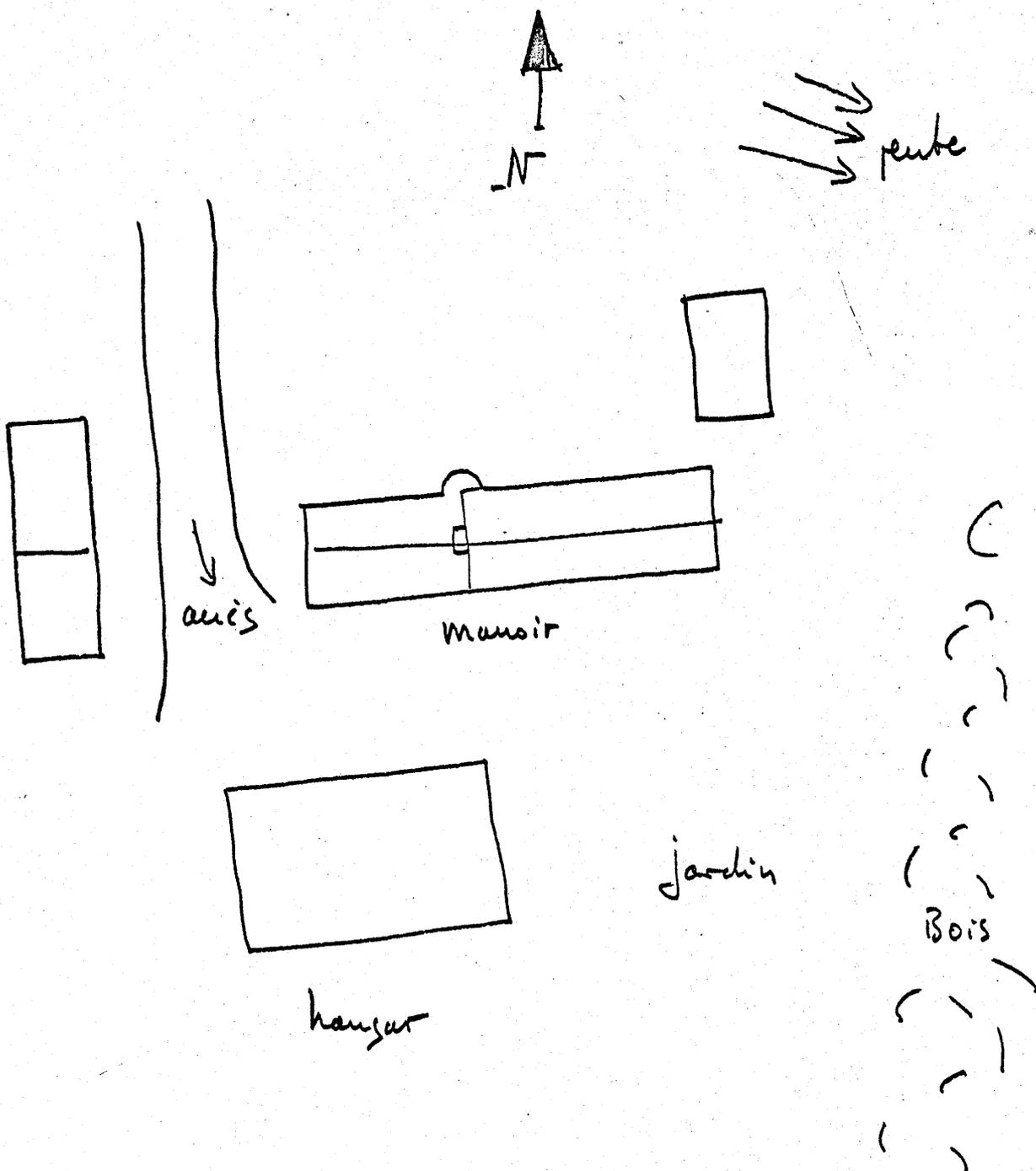
en Colles



1968

Section 1/4

1/2500



Mansoir de l'Isle  
Cathar.

CALLAC 22

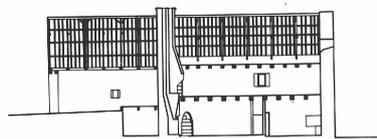
MANOIR DE L'ISLE

Plan et coupe

Cliché DAGORN

76.22.59 P

		1
	CALLAC CÔtes du Nord	
	Manoir de L'Isle	
	A. Gheun - A. Corré	1928



COUPE V V

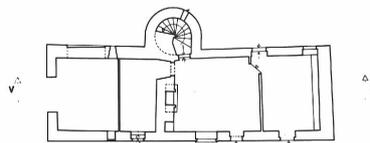


TABLE DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES

1 - Façade Sud	68.22.I741 V
2 - Face Nord	68.22.I742 V
3 - Vue Sud-Ouest	68.22.I743 V
4 - Escalier	68.22.I744 V
5 - Cheminée à l'étage	68.22.I745 V

CALLAC 22

MANOIR DE L'ISLE

Façade Sud

Cliché DAGORN

68.22.1741 V



CALLIAC 22

MANOIR DE L'ISLE

Face Nord

Cliché DAGORN

68.22.1742 v



CALLAC 22

MANOIR DE L'ISLE

Vue Sud-Ouest

Cliché DAGORN

68.22.I743 V



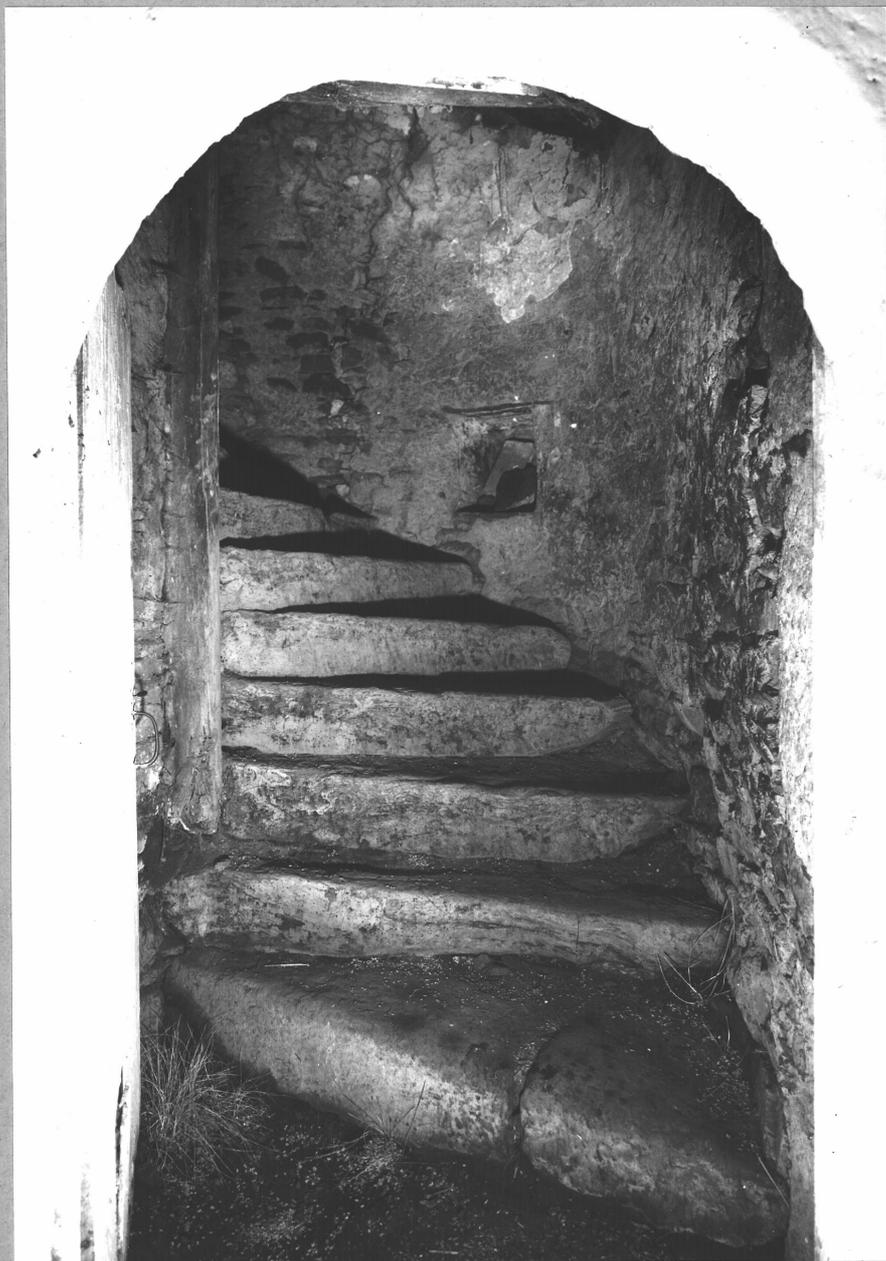
CALLAC 22

MANOIR DE L'ISLE

Escalier

Cliché DAGORN

68.22.1744 V



--	--

LOCALISATION : .....

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X .....

Y .....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle .....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle .....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : Etage du logis. Mur Ouest .....

PROPRIÉTAIRE : Nom ..... Qualité .....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le 19.7.1968 .....

Par PAVIS HERMON .....

Qualité ENQUÊTEURS .....

Revu le II-1970 .....

Par J.P. DUCOURET .....

Qualité REDACTEUR .....

Cheminée située à l'étage du logis, mur Ouest.

Granit.

Hauteur : 1, 67 m

Longueur : 2, 25 m

Cheminée affleurée à manteau de granit oblique à crossettes sur consoles biaises, à piedroits chanfreinés.

CALLAC 22

MANOIR DE L'ISLE

Cheminée de l'étage

Cliché DAGORN

68.22.I745 V

